

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATIONS FESTIVAL DES PAINS (CLIENTS CONSOMMATEURS/NON PROFESSIONNELS)

Version en vigueur au 1^{er} décembre 2023

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») forment avec le Bon de commande, le contrat du Client consommateur/non professionnel avec la Société FESTIVAL DES PAINS dès lors qu'il commande une formation.

DEFINITIONS

Au sens des CGV, les mots et expressions ci-dessous auront la définition suivante :

- **La Société** désigne la Société FESTIVAL DES PAINS, société par actions simplifiée au capital de 180 800,00 euros, dont le siège social est situé 10 rue de la Campagnarde 41600 LAMOTTE-BEUVRON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Blois sous le numéro 350 968 657.
- **CGV** désigne les présentes Conditions Générales de Vente applicables aux offres de formations proposées par la Société à destination d'une clientèle de consommateurs/non professionnels.
- **Bon de commande** désigne le document qui fixe le périmètre de l'offre de formation payante souscrite par le Client auprès de la Société, signé par le Client et la Société. Seule la signature d'un Bon de Commande par le Client emportera engagement de faire de la Société.
- **Données à caractère personnel** désigne toute information concernant des personnes physiques permettant de les identifier directement ou indirectement.
- **Parties** désigne conjointement la Société et les Clients.
- **Les Clients ou Participants** désigne toute personne physique âgée de plus de 18 ans, consommateur/non professionnel, capable de souscrire des obligations conformément au droit français.
- **Formation** désigne toutes les formations et stages proposés par la Société.
- **Contenu** désigne ensemble l'offre de formation et tous les éléments la composant, chartes graphiques, outils, modules, programmes, logiciels, progiciels, contenus éditoriaux, rubriques, informations, dessins, graphismes, messages, articles, vidéos, images, marques, logos etc. Toutes les données de toute nature diffusées, intégrées, générées et publiées par la Société dont elle est et reste propriétaire.
- **OPCO** : les opérateurs de compétences chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formations.

1. Objet

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute commande de Formation proposée par la Société aux consommateurs/non professionnels.

Les caractéristiques principales des Formations sont présentées sur les catalogues de la Société.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'une Formation est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation de Formations ou sur Internet.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de Formation et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

En passant commande, le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir comprises et acceptées. Il reconnaît en outre avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière claire et compréhensible, de toutes les informations prévues par le Code de la consommation, notamment aux articles L.221-5, L.111-1 et L.111-2, et en particulier :

- L'identité et les coordonnées de la Société, figurant sur tous ses documents commerciaux,
- Les caractéristiques essentielles des Formations proposés par la Société,
- Les prix, dates et lieux des Formations proposés par la Société,
- Les garanties offertes et leurs modalités de mise en œuvre,
- Les modalités d'exercice du droit de rétractation,
- La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation en cas de litige et les coordonnées de celui-ci.

En outre, le client reconnaît avoir reçu de la part de la Société les informations et explications nécessaires préalablement à son engagement, et qu'il a choisi de recourir à ses services librement et en connaissance de cause.

Les présentes CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la commande du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes CGV ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Sauf indication contraire dans les présentes CGV, toute notification entre les parties sera valablement effectuée par lettre simple, courrier électronique ou télécopie.

Les actions de formation dispensées par la Société entrent dans le cadre des dispositions légales et réglementaires relatives à la formation professionnelle continue des salariés et des professions réglementées et sont susceptibles à ce titre d'une prise en charge par un OPCA.

2. Modalités d'inscription et documents contractuels

Le Client sélectionne les Formations qu'il désire commander et communique sa sélection à la Société afin que cette dernière établisse le Bon de commande correspondant.

Les commandes font systématiquement l'objet d'un Bon de commande personnalisé, établi en double exemplaire par la Société.

Le Bon de commande présente les caractéristiques des Formations proposées par la Société, ainsi que les tarifs correspondants et les dates et lieux de Formation.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après :

- avoir retourné le Bon de commande à la Société, daté et signé en original,
- encaissement par la Société d'un acompte de 30% du montant total TTC de la commande,
- acceptation de la commande par la Société, après encaissement de l'acompte, par l'envoi au client d'une confirmation d'inscription écrite.

La Société se réserve le droit de refuser et/ou de suspendre toute inscription d'un Client avec lequel la Société serait en litige, à quelque titre que ce soit - notamment défaut de paiement de Formation précédente sans que ce refus puisse lui permettre d'invoquer un quelconque préjudice.

Les éventuelles modifications de la commande par le Client ne pourront être prises en compte par la Société que dans la limite de ses possibilités.

Le cas échéant, ces modifications donneront lieu à l'établissement d'un Bon de commande complémentaire et à un ajustement du prix.

3. Tarifs – Paiement

Les tarifs en vigueur sont ceux qui sont communiqués au Client au jour de l'acceptation du Bon de commande. Ils sont fermes et non révisables pour toute la durée de la Formation.

Les tarifs sont indiqués en euros, droits et taxes au taux en vigueur en sus.

Ils ne comprennent pas les éventuels frais annexes – notamment de location de salle, déplacement, hébergement, frais de réservation etc..., qui feront le cas échéant l'objet d'un Bon de commande séparé.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

La Société est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total des Formations commandées est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Cet acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.

En cas d'annulation de la commande par le Client et à l'issue du délai légal de rétractation, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande sera de plein droit acquis à la Société et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Le solde du prix est payable au comptant, au plus tard le premier jour de la Formation.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont autorisés :

- par virement ;
- par chèque bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

La Société ne sera pas tenue de procéder à la Formation commandée par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par la Société des sommes dues.

Une facture acquittée sera adressée après paiement au Client à l'adresse électronique ou postale qu'il aura indiquée au moment de son inscription.

En cas de prise en charge du coût de la formation par une OPCA, le dossier devra parvenir à la Société avant le début de la Formation. Si l'accord de financement ne lui parvient pas avant le début de la Formation, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la Formation ou bien de la fraction non prise en charge par l'OPCA en cas de prise en charge partiel.

4. Rétractation

Conformément aux articles L.221-21 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours ouvrables à compter de la date de conclusion du contrat pour le résilier sans avoir à donner de motif.

La rétractation est faite soit au moyen du bordereau joint aux présentes, conforme au modèle figurant en annexe de l'article R.221-1 du Code de la consommation, soit sur papier libre rédigé en termes non équivoques, adressé à la Société avant l'expiration du délai ci-dessus. Afin d'éviter toute contestation, il est conseillé d'écrire en lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Une confirmation de la prise en compte de l'annulation de commande sera adressée par les soins de la Société au Client dans les quarante-huit heures de la réception de son formulaire de rétractation.

La Société s'engage à rembourser le client de la totalité des sommes versées au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle il a été informé de la décision du Client de se rétracter. Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité ni frais.

5. Conditions d'annulation

Annulation, modification ou report des Formations par la Société

La Société se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 10 jours avant la date de la Formation.

La Société se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, la Société procède au remboursement de la totalité des frais d'inscription et de formation à l'exclusion de tout autre coût.

Si l'annulation intervient, sans report possible ni session ultérieure, à moins de 30 jours de la Formation, la Société s'engage à rembourser en sus, sur présentation des justificatifs, les frais de transport du Client qui n'aurait pu obtenir de remboursement direct de son transporteur.

Annulation, report de participation ou remplacement du participant par le Client à l'issue du délai légal de rétractation visé à l'article 4.

Le Client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une Formation, sans autre frais que l'acompte de 30% versé à la commande, si la demande formulée par écrit parvient à la Société plus de 30 jours avant la date de la formation (adresse postale : 10 Rue de la Campagnarde, 41600 Lamotte-Beuvron - email : info@festivaldespains.com). L'annulation ou le report est effectif après confirmation par la Société auprès du Client. Seuls les frais d'inscription et frais annexes – notamment de location de salle, déplacement, hébergement, frais de réservation etc... seront facturés au Client en plus de l'acompte.

En cas d'annulation de sa participation par le Client moins de 30 jours avant la date de début de la Formation, la Société lui facturera 100% du prix de la Formation non remisé, outre les frais d'inscription et les frais annexes – notamment de location de salle, déplacement, hébergement, frais de réservation etc....

En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité des frais d'inscription et de formation, outre les frais annexes – notamment de location de salle, déplacement, hébergement, frais de réservation etc...

En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le Participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité des frais d'inscription et de formation, outre les frais annexes – notamment de location de salle, déplacement, hébergement, frais de réservation etc...

6. Contenu des Formations

Le Contenu est exclusivement laissé au libre choix du formateur-concepteur de la Formation et de la Société en fonction notamment de la nature du sujet, de sa densité, de sa complexité, ou encore de sa durée.

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des Formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque Formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque Formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un Bon de commande ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les Bons de commande dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à la Société ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. La Société peut alors proposer au futur Client de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

La Société est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

La durée des Formations est précisée sur les documents de communication de la Société.

Les Formations peuvent être assurées au siège social de la Société, dans les locaux du Client ou sur un site extérieur.

Les Participants des Formations réalisées dans les locaux de la Société sont tenus de respecter le règlement intérieur. Si la Formation se déroule hors des locaux de la Société les Participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. La Société se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout Participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la Formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

7. Questions des Clients

Le Client ayant terminé une Formation a la possibilité de poser aux intervenants formateurs de la Société des questions portant exclusivement sur le contenu pédagogique de la Formation.

La Société ou ses intervenants ne sont tenus qu'à une obligation de moyens dans le cadre des réponses apportées aux questions posées, non à une obligation de résultat ou de satisfaction.

La question posée doit rester dans le cadre exclusif de la Formation et ne pas prendre le caractère d'une demande de consultation destinée à la réalisation d'une étude ou à dispenser un conseil à une tierce personne.

Il sera répondu au Client dans les meilleurs délais par un courriel à son intention personnelle.

8. Attestation de formation/diplôme

Le Client de la Formation doit la suivre, en ce inclus chaque élément de la Formation et valider tous les tests d'évaluation et examens, pour recevoir l'attestation ou le diplôme correspondant.

Il devra ensuite apposer sa signature manuscrite dans la case correspondante, pour pouvoir attester qu'il a personnellement suivi cette Formation et prétendre la produire auprès de son employeur, des autorités de contrôle, des organismes qui sont susceptibles de prendre en charge son financement, de toute autorité compétente.

9. Protection des données personnelles

Responsable du traitement

Les données à caractère personnel des Clients sont collectées et traitées par la Société FESTIVAL DES PAINS, société par actions simplifiée au capital de 180 800,00 euros, dont le siège social est situé 10 rue de la Campagnarde 41600 LAMOTTE-BEUVRON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Blois sous le numéro 350 968 657.

Le responsable du traitement est le Directeur Général – Madame Bénédicte DUPONT.

Soucieuse du respect de la vie privée des Clients, la Société s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations à caractère personnel soient effectués conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite Loi Informatique et Liberté et au Règlement général de l'union européenne n°2016/679 sur la protection des données, dit RGPD.

Les données à caractère personnel collectées par la Société

Les données sont considérées "à caractère personnel" dès lors qu'elles concernent des personnes physiques identifiées directement ou indirectement (ex. nom, no de téléphone, photographie, date de naissance, commune de résidence,...).

Une personne est identifiée lorsque par exemple son nom apparaît dans un fichier.

Une personne est identifiable lorsqu'un fichier comporte des informations permettant indirectement son identification (ex. : adresse IP, nom, n° d'immatriculation, n° de téléphone, photographie, le lieu de résidence et profession et sexe et âge...).

Les données à caractère personnel des Clients sont nécessaires notamment pour contacter la Société, pour la souscription, l'organisation et la participation à une Formation ou encore pour répondre aux obligations légales qui incombent à la Société.

Les données à caractère personnel que le Client peut communiquer :

- ✓ Nom
- ✓ Prénom(s)
- ✓ Date de naissance
- ✓ Sexe
- ✓ Adresse(s)
- ✓ Email(s)
- ✓ Téléphone(s)
- ✓ Catégorie professionnelle /profession/parcours professionnel/CV
- ✓ Données bancaires
- ✓ Dossier OPCA

Finalités du traitement des données personnelles

Les données que la Société collecte lui permet de fournir, gérer, protéger et améliorer ses services, d'en développer de nouveaux, et de protéger aussi bien ses Clients qu'elle-même.

Ces données collectées dans le cadre des Formations FESTIVAL DES PAINS, si nécessaire croisées avec celles de partenaires sélectionnés, font l'objet de traitements poursuivant les finalités suivantes :

- Permettre la communication entre les Clients et la Société
- Accéder aux Contenus
- Organiser et dispenser les Formations
- Effectuer un suivi personnalisé
- Personnaliser des services et améliorer l'expérience Client
- Lutter contre la fraude
- Prospection commerciale
- Données bancaires dans le cadre d'un paiement
- Compléter le dossier OPCA
- Traiter les questions et demandes
- Respecter des exigences légales

Destinataires des Données

Les données collectées faisant l'objet d'un traitement informatisé sont destinées à la Société. Elles peuvent également être transmises à des formateurs extérieurs et à des sociétés sous-traitantes mandatées par la Société.

Elles peuvent aussi faire l'objet d'un traitement au nom et pour le compte de la Société par des prestataires de services de confiance. La Société fait appel à des tiers de confiance pour réaliser un ensemble d'opérations et tâches techniques et commerciales en son nom. Elle ne leur fournit que les informations dont ils ont besoin pour réaliser le service et leur demande de ne pas utiliser les données à caractère personnel des Clients pour d'autres finalités. La Société met tout en œuvre pour s'assurer que tous ces tiers, avec lesquels elles travaillent, préservent la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des Clients.

Sécurité

La Société s'engage à préserver la confidentialité des données à caractère personnel des Clients. Leur accès est limité aux collaborateurs de la Société qui en ont besoin dans le cadre de l'exécution de leur mission.

Toutes les personnes ayant accès aux données à caractère personnel des Clients sont liées par un devoir de confidentialité et s'exposent à des mesures disciplinaires et/ou autres sanctions si elles ne respectent pas ce devoir.

La sécurité des données à caractère personnel est une priorité pour la Société. Elle s'efforce de les protéger et de prendre les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées contre l'altération, la perte, la destruction, la falsification, les manipulations, les accès ou les divulgations non autorisés, notamment à l'occasion de leur transfert et de leur conservation.

Base juridique et durée de conservation des données collectées

Base juridique des traitements

La Société traite la plupart des données personnelles du Client dans le cadre du contrat de service qu'il a conclu. Toutefois, la Société est susceptible de traiter certaines données concernant les Clients sur la base de son consentement, en raison d'obligations légales ou pour répondre à l'intérêt légitime de la Société à les traiter.

Durée de conservation

Les données personnelles sont stockées uniquement dans la mesure nécessaire à la réalisation des obligations de la Société et uniquement pour la durée nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels elles sont collectées, conformément aux lois de protection des données en vigueur.

Les droits des Clients

Conformément aux lois et règlements applicables, le Client dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, d'un droit de rectification et d'effacement de ses données, d'un droit de limitation du traitement de ses données, d'un droit à la portabilité de ses données et d'un droit d'opposition à leur traitement. Le Client a également le droit de déterminer la manière dont ses données personnelles seront utilisées et dont ses droits seront exercés après son décès.

Le Client trouvera ci-dessous plus de détails et d'informations sur la manière dont il peut exercer ses droits et à quel moment. La Société répondra à sa demande dans un délai d'un mois, mais a le droit de proroger ce délai de deux mois le cas échéant, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

Version en vigueur au 1^{er} décembre 2023

Pour plus d'informations sur vos droits, veuillez lire les dispositions suivantes :

Vous disposez des droits suivants en ce qui concerne vos données personnelles :

- Le droit de demander l'accès à vos données personnelles. Vous pouvez ainsi recevoir une copie des données personnelles que nous détenons à votre sujet et vérifier que nous les traitons en toute légalité.
- Le droit de demander la rectification de vos données si celles-ci sont inexactes. Vous pouvez également compléter les données incomplètes dont nous disposons, en tenant compte des finalités du traitement.
- Le droit de demander la suppression de vos données personnelles si :
 - ✓ vos données personnelles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles nous les avons collectées ou traitées ; ou
 - ✓ vous retirez votre consentement sur lequel est fondé le traitement de vos données personnelles et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ; ou
 - ✓ vous vous opposez au traitement de vos données personnelles et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ; ou
 - ✓ vos données personnelles font l'objet d'un traitement illicite ; ou
 - ✓ vos données personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale.
- Le droit de s'opposer au traitement de vos données personnelles. Nous répondrons à votre demande, à moins que nous ayons un intérêt légitime impérieux pour le traitement ou que nous ayons besoin de continuer à traiter vos données personnelles pour établir la légitimité de nos droits ou les faire valoir, pour nous défendre dans le cadre d'une action en justice.
- Le droit de limiter le traitement des données personnelles, si :
 - ✓ vous contestez l'exactitude de vos données personnelles alors que nous les vérifions ; ou
 - ✓ le traitement est illicite et vous vous opposez à la suppression de vos données personnelles et vous demandez la limitation ; ou
 - ✓ nous n'avons plus besoin de vos données personnelles à des fins de traitement, mais celles-ci sont nécessaires dans le cadre d'actions en justice ; ou
 - ✓ vous vous êtes opposé au traitement, pour la période au cours de laquelle nous devons vérifier les motifs légitimes impérieux.
- Le droit à la portabilité des données. Vous pouvez demander à recevoir les données personnelles qui vous concernent dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Vous pouvez également nous demander de transmettre ces données personnelles à un tiers, lorsque cela est possible. Vous n'avez ce droit que si cette mesure porte sur les données personnelles que vous nous avez fournies, si le traitement est fondé sur le consentement ou nécessaire à l'exécution d'un contrat entre vous et nous, et si le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.

- Le droit de définir vos instructions post-mortem pour déterminer la manière dont vos données personnelles seront utilisées et la manière dont vos droits seront exercés après votre décès. Si nous sommes informés de votre décès, nous effacerons vos données personnelles, sauf si nous devons les conserver en application des dispositions légales ou réglementaires et/ou des délais de conservation légaux et, le cas échéant, après leur communication à un tiers désigné par vos soins.

Pour exercer vos droits, vous pouvez en faire la demande par email à accueil@festivaldespains.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : 10 rue de la campagnarde, 41600 LA MOTTE BEUVRON.

Vous n'aurez pas à payer de frais pour accéder à vos données personnelles ou pour exercer tout autre droit. Nous pourrons toutefois vous facturer des frais d'un montant raisonnable si votre demande est clairement infondée, répétitive ou excessive.

Afin de nous aider à confirmer votre identité et à garantir votre droit d'accès à vos données personnelles, ou d'exercer tout autre droit, nous pouvons vous demander de nous fournir une copie de votre pièce d'identité. Il s'agit d'une mesure de sécurité visant à garantir que les données personnelles ne sont pas divulguées à une personne qui n'est pas autorisée à les recevoir.

Nous pouvons également vous contacter pour vous demander des informations complémentaires concernant votre demande afin de vous répondre plus rapidement.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil :

- Sur le site internet de la CNIL:
 - ✓ dans certains cas déterminés, par le [téléservice de plainte en ligne](#) ;
 - ✓ dans les autres cas non prévus par le téléservice, par le service "[Besoin d'aide](#)".
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

10. Responsabilité

La Société garantit ses Clients, conformément aux dispositions des articles L 217-4 à L 217-13 du Code de la consommation et 1641 et s. du Code civil, sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de réalisation des prestations et des équipements/supports indissociables.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer la Société, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de deux ans à compter de la date d'achèvement des prestations.

Les Formations proposées par la Société sont conformes à leur description en catalogue ou à leur documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

Le Client, est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par la Société.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la Société serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de la Société ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

11. Propriété intellectuelle - Droit d'auteur

Titularité des droits de propriété intellectuelle

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, solutions logicielles et textes et tout autre Contenu de Formation sont la propriété intellectuelle exclusive de la Société et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du Contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de la Société est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.111-1 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

En particulier, la Société interdit expressément :

- La réutilisation, par la mise à la disposition du public, de la totalité ou d'une partie du Contenu, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, de la totalité ou d'une partie du Contenu (supports, textes, photographies, schémas, etc...).

L'acceptation des présentes CGV vaut reconnaissance par le Client des droits de propriété intellectuelle de la Société et engagement à les respecter.

Licence d'utilisation du Contenu

La Société accorde une licence personnelle, non-exclusive et non cessible aux Clients les autorisant à utiliser le Contenu et les informations qu'il contient conformément aux présentes CGV.

Toute autre exploitation du Contenu est exclue du domaine de la présente licence et ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable expresse de la Société.

12. Tolérance

Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

13. Force Majeure

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

14. Convention de preuve

Les messages reçus par télécopie ou par voie électronique et plus généralement les documents électroniques échangés entre la Société et le Client sont des écrits d'origine au sens de l'article 1366 du Code civil, c'est à dire comme ayant la même valeur que celle accordée à l'original. Il convient de conserver les télécopies ou les écrits électroniques de telle manière qu'ils puissent constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil.

15. Absence de renonciation

Sauf stipulation contraire prévue éventuellement dans les présentes CGV, aucune tolérance, inaction, abstention ou omission, aucun retard de la Société pour se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des présentes, ne portera atteinte audit droit, ni ne saurait impliquer une renonciation pour l'avenir à se prévaloir d'un tel droit. Au contraire, ledit droit demeurera pleinement en vigueur.

16. Nullité partielle

Dans le cas où certaines stipulations des CGV seraient inapplicables pour quelque raison que ce soit, y compris en raison d'une loi ou d'une réglementation applicable, les parties resteront liées par les autres stipulations des CGV et s'efforceront de remédier aux clauses inapplicables dans le même esprit que celui qui a présidé lors de la conclusion.

17. Contestations - médiation

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre la Société et le Client sont régies par et soumises au droit français. En cas de traduction dans une autre langue, seule la version française fera foi.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès de :

**MEDIATION-NET Consommation
34 Rue des Epinettes - 75 017 Paris
mail : mediation.conso@mediation-net.com
tel : 08 25 67 98 08**

18. Renseignements

Toute demande de précision doit être adressée à la Société exclusivement par :

- courriel : accueil@festivaldespains.com
- téléphone : [02 54 96 40 45](tel:0254964045)

19. Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Formations ;
- le prix des Formations et des frais annexes ;
- la date d'exécution de la Formation ;
- les informations relatives à la Société, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les modalités d'exercice du droit de rétractation ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne de commander une Formation emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement de la Formation commandée, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à la Société.

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
FORMATIONS FESTIVAL DES PAINS
(CLIENTS CONSOMMATEURS/NON PROFESSIONNELS)**



Version en vigueur au 1^{er} décembre 2023

----- BORDEREAU DE RETRACTATION -----

MODELE TYPE (ANNEXE à l'article R.221-1 du Code de la consommation

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de : **FESTIVAL DES PAINS**
 10 Rue de la Campagnarde
 41600 LAMOTTE-BEUVRON
 Email : accueil@festivaldespains.com

Je/nous(*) vous informe/notifions(*) par la présente ma/notre(*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien(*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandés le(*)/reçu le(*) : ...

Nom du (des) consommateur(s) : ...

Adresse du (des) consommateur(s) : ...

Date : ...

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

(*) Rayer la mention inutile